COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Merci de diffuser

**Institut wallon
de Formation en Alternance
et des Indépendants et Petites
et Moyennes Entreprises**

Publié le 10 septembre 2012

Quoi ? Apprendre un métier avec les formations de chef d'entreprise de l'IFAPME

Quand ? Inscriptions jusqu'au 30 octobre (mode d'emploi : www.ifapme.be/inscriptions)

Où ? Dans les Centres IFAPME : à Arlon, Braine-le-Comte, Charleroi, Dinant, Gembloux (Les Isnes), La Louvière, Libramont, Liège, Mons, Namur, Tournai, Verviers, Villers-le-Bouillet, Wavre (Limal)

Pourquoi ? Pour apprendre un métier avec des pros en cours du soir ou le samedi

A épingler ? L'efficacité de la formation en alternance, c'est aussi pour les adultes !

Plus d'infos ?
0800 90 133 (appel gratuit)
www.ifapme.be

Contacts presse :
Direction de la Communication
et du Marketing

communication@ifapme.be
071 232 229

L'efficacité de la formation en alternance, c'est aussi pour les plus de 18 ans !

Se former en alternance est sans conteste la meilleure manière d'apprendre un métier : une immersion complète en entreprise doublée de cours dans un Centre IFAPME. On connaît bien l'apprentissage qui, dès l'âge de 15 ans, permet aux jeunes de se former de cette manière. Du coup, on a tendance à oublier que cette méthode efficace est accessible également aux plus de 18 ans. A l'IFAPME, cette formule porte le nom de « Formation de chef d'entreprise » !

Les formations de chef d'entreprise permettent d'acquérir les compétences nécessaires pour exercer un métier. Elles s'adressent à ceux qui, lorsqu'ils ne sont plus soumis à l'obligation scolaire, souhaitent se former, se réorienter, devenir proche collaborateur d'une PME ou s'installer comme indépendant.

Il est possible de choisir un métier dans des secteurs aussi variés que la construction, l'automobile, la vente, l'informatique, le tourisme, le patrimoine, les soins aux personnes, la restauration, etc. Toutes les formations sont dispensées par des professionnels en activité dans leur secteur ! C'est le premier gage de leur efficacité. D'ailleurs, 82% des diplômés ont trouvé un emploi dans les 6 mois qui ont suivi la réussite de leur formation !

Selon le métier choisi, la durée d'une formation de chef d'entreprise est de 1 à 3 ans. Durant cette période, vous suivez 8 h. de cours par semaine dans un des Centres de formation de l'IFAPME. Dans la plupart des cas, ces cours se donnent en horaire décalé : le soir ou le samedi. C'est un atout supplémentaire de cette formule : elle vous permet d'apprendre un métier tout en travaillant ou d'optimiser votre formation par un stage en entreprise !

C'est précisément ce stage en entreprise qui vous permettra de bénéficier pleinement de l'efficacité d'une formation en alternance : apprendre un métier par la pratique en étant au coeur d'une entreprise et en profitant directement du savoir-faire de professionnels en activité. En signant une convention de stage avec une entreprise, vous augmentez significativement vos possibilités de trouver rapidement un emploi. Selon une enquête réalisée entre mai et août 2011, le taux moyen d'insertion dans les 6 mois grimpe à 87% pour les diplômés qui ont opté pour l'alternance dans le cadre de leur formation de chef d'entreprise (voir infographie page suivante)

La durée de la convention de stage correspond généralement à la durée de la formation de chef d'entreprise. Elle donne droit à une allocation mensuelle de formation et permet, vous l'aurez compris, d'accumuler un maximum d'expérience de terrain. Chacun sait à quel point cette expérience est capitale pour décrocher un premier emploi!

Si une telle formule aboutit souvent à l'engagement du stagiaire au sein de la société qui l'a formé, il ne faut pas perdre de vue la finalité du programme de la formation de chef d'entreprise. Votre diplôme en poche, vous aurez tous les atouts en main pour créer votre entreprise ou lancer votre activité en tant qu'indépendant : les cours professionnels théoriques et pratiques sont en effet complétés par des cours de gestion (droit, fiscalité, informatique, marketing, gestion du personnel…) Alors un seul mot d'ordre : formez-vous et foncez vers l'emploi !

Voyez notre catalogue sur www.ifapme.be ou appelez gratuitement nos conseillères au 0800 90 133.

L'insertion des diplômés IFAPME après leur formation de chef d'entreprise

IFAPME

82%

des diplômés ont trouvé un emploi dans les 6 mois qui ont suivi la réussite de leur formation.

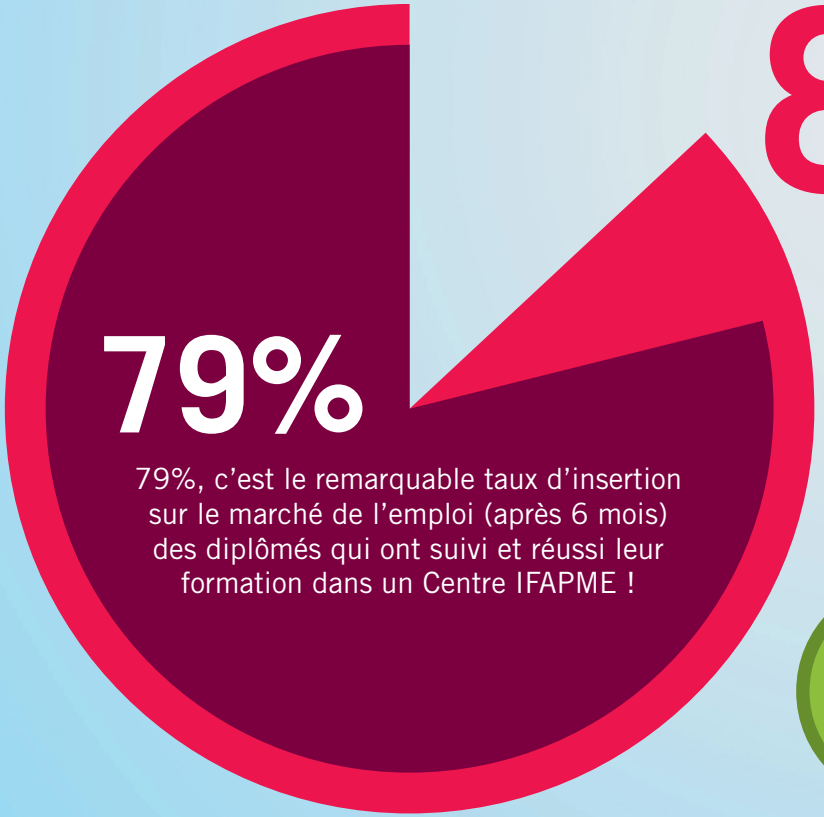

79%, c'est le remarquable taux d'insertion sur le marché de l'emploi (après 6 mois) des diplômés qui ont suivi et réussi leur formation dans un Centre IFAPME !

87%

Le taux moyen d'insertion sur le marché de l'emploi grimpe à 87% **pour les diplômés qui ont réalisé, en plus, un stage longue durée en entreprise** (Formation en alternance avec convention de stage)

18+

Les formations de chef d'entreprise s'adressent aux adultes à partir de 18 ans. Elles permettent d'apprendre un métier pour devenir indépendant ou collaborateur d'une PME.

AVEC CONVENTION DE STAGE EN ENTREPRISE

Formation en alternance

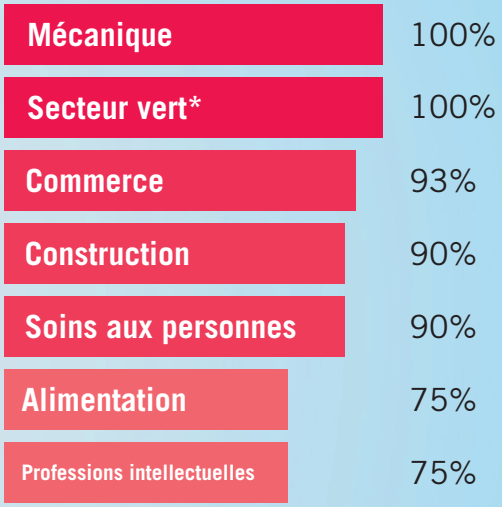

SANS CONVENTION DE STAGE EN ENTREPRISE

Formation hors alternance

Enquête réalisée entre mai et août 2011 sur plus de 1.500 personnes.

* métiers du secteur vert : entrepreneur de jardins, fleuriste...